

SÉNAT

Paris, le 21 sept 1884

Monsieur le Conseiller,

En réponse à votre lettre du 16 sept
 J'ai le plaisir de vous informer que j'ai
 demandé avec instance aux ministres de
 la guerre et des Beaux arts les autorisations
 nécessaires pour que vous puissiez obtenir,
 pour l'Exposition les objets des musées
 de l'Ecole d'artillerie de Tarbes et du
 Musée National de St Germain en Laye.
 Dès que je recevrai les réponses ministérielles
 je m'empresse de vous les communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller,
 l'assurance de tous mes sentiments les plus
 emprenés,

A Hebrant

Monsieur Emile Cartillat
 Conseiller municipal de Coulours